

Commune de Blainville sur l'Eau

Département Meurthe et Moselle
Arrondissement Lunéville
Canton Bayon

EXTRAIT DU PROCES - VERBAL
des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du 24 octobre 2012

Nombre
de conseillers en exercice 26
de présents 19
de votants 25

OBJET
PROGRAMME COUPE DE
BOIS 2013

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 05/11/2012 et que la convocation du Conseil avait été faite le 17/10/2012

Le Maire,
Anne Marie FARRUDJA



Etaient présents : Mesdames Anne-Marie FARRUDJA - Marie-Louise HUSSON - Francine ROYER - Nathalie AHRACH - Huguette GABRIEL - Véronique MARCHAL - Martine CLAUSSE - Evelyne OUDIN - Nadine GALLOIS.
Messieurs : Jacques BOURGUIGNON - Jean-Marc HENRY - Jean-Luc HOCHSTRASSER - Mickael ZANONE - Hervé CHAMEROY - Bertrand DANIEL - Patrick GONTIER - Michel MOREL - Alain COLLET - Olivier MARTET

Avaient donné procuration : Madame Caroline COULANGE à Madame Marie Louise HUSSON - Monsieur Alain GUILLEMENOT à Monsieur Jacques BOURGUIGNON - Madame Gaëlle BARBIER à Madame Huguette GABRIEL - Madame Françoise SIMON à Madame Francine ROYER - Monsieur Christian PILLER à Madame Anne-Marie FARRUDJA - Monsieur Ghislain DEMONET à Monsieur Olivier MARTET

Absente excusée : - Madame Chantal GODFROY

Madame le Maire ouvre la séance et propose la candidature de Mickael ZANONE pour assurer le secrétariat. La proposition est validée par le conseil municipal.

Dans le cadre du programme de marquage des coupes au titre de l'année 2013, les membres du Conseil Municipal sont amenés à délibérer sur les parcelles proposées par l'ONF.

Monsieur Jean-Luc HOCHSTRASSER, Adjoint en charge des forêts et de l'urbanisme, expose le programme de marquage des coupes proposées à la vente pour 2013, par l'Office National des forêts.

Après débat, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le programme de coupe 2013.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Anne Marie FARRUDJA



Commune de Blainville sur l'Eau

EXTRAIT DU PROCES - VERBAL
des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département Meurthe et Moselle
Arrondissement Lunéville
Canton Bayon

du 24 octobre 2012

Nombre
de conseillers en exercice 26
de présents 19
de votants 25

OBJET

**ORDRE DU TABLEAU
DES ADJOINTS**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 05/11/2012 et que la convocation du Conseil avait été faite le 17/10/2012

Le Maire,
Anne Marie FARRUDJA



Etaient présents : Mesdames Anne-Marie FARRUDJA - Marie-Louise HUSSON - Francine ROYER - Nathalie AHRACH - Huguette GABRIEL - Véronique MARCHAL - Martine CLAUSSE - Evelyne OUDIN - Nadine GALLOIS.

Messieurs : Jacques BOURGUIGNON - Jean-Marc HENRY - Jean-Luc HOCHSTRASSER - Mickael ZANONE - Hervé CHAMEROY - Bertrand DANIEL - Patrick GONTIER - Michel MOREL - Alain COLLET - Olivier MARTET

Avait donné procuration : Madame Caroline COULANGE à Madame Marie Louise HUSSON – Monsieur Alain GUILLEMENOT à Monsieur Jacques BOURGUIGNON – Madame Gaëlle BARBIER à Madame Huguette GABRIEL – Madame Françoise SIMON à Madame Francine ROYER – Monsieur Christian PILLER à Madame Anne-Marie FARRUDJA - Monsieur Ghislain DEMONET à Monsieur Olivier MARTET

Absente excusée : - Madame Chantal GODFROY

Madame le Maire ouvre la séance et propose la candidature de Mickael ZANONE pour assurer le secrétariat. La proposition est validée par le conseil municipal.

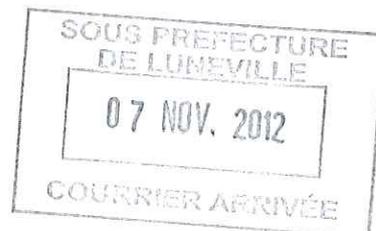
En raison de la démission volontaire de Messieurs Daniel FREY et Alain GUILLEMENOT, Adjoint au Maire, il convient d'élire de nouveaux adjoints et de déterminer l'ordre du tableau des adjoints comme suit :

- Mme Marie-Louise HUSSON est nommée 1^{ère} adjointe
- M. Jacques BOURGUIGNON est nommé 2^{ème} adjoint
- M. Patrick GONTIER est nommé 3^{ème} adjoint
- M. Jean Luc HICHSTRASSER est nommé 4^{ème} adjoint
- Le poste de 5^{ème} adjoint et le poste de 6^{ème} adjoint sont vacants

Après délibération, le conseil municipal, à la majorité (5 contre) adopte cette proposition

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Anne Marie FARRUDJA



Commune de Blainville sur l'Eau

EXTRAIT DU PROCES - VERBAL
des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département Meurthe et Moselle
Arrondissement Lunéville
Canton Bayon

du 24 octobre 2012

Nombre
de conseillers en exercice 26
de présents 19
de votants 25

OBJET
NOUVELLE
PROPOSITION DE SFR
POUR LE TERRAIN A
ACQUERIR

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 05/11/2012 et que la convocation du Conseil avait été faite le 17/10/2012

Le Maire,
Anne Marie FARRUDJA



Etaient présents : Mesdames Anne-Marie FARRUDJA - Marie-Louise HUSSON - Francine ROYER - Nathalie AHRACH - Huguette GABRIEL - Véronique MARCHAL - Martine CLAUSSE - Evelyne OUDIN - Nadine GALLOIS.

Messieurs : Jacques BOURGUIGNON - Jean-Marc HENRY - Jean-Luc HOCHSTRASSER - Mickael ZANONE - Hervé CHAMEROY - Bertrand DANIEL - Patrick GONTIER - Michel MOREL - Alain COLLET - Olivier MARTET

Avaient donné procuration : Madame Caroline COULANGE à Madame Marie Louise HUSSON - Monsieur Alain GUILLEMENOT à Monsieur Jacques BOURGUIGNON - Madame Gaëlle BARBIER à Madame Huguette GABRIEL - Madame Françoise SIMON à Madame Francine ROYER - Monsieur Christian PILLER à Madame Anne-Marie FARRUDJA - Monsieur Ghislain DEMONET à Monsieur Olivier MARTET

Absente excusée : - Madame Chantal GODFROY

Madame le Maire ouvre la séance et propose la candidature de Mickael ZANONE pour assurer le secrétariat. La proposition est validée par le conseil municipal.

Suite à la décision négative des élus concernant la proposition de SFR sur l'achat d'une parcelle communale de 70 m² où est implantée l'antenne SFR, la Société Française de Radiotéléphonie propose un nouveau prix d'achat pour l'acquisition de celle-ci à savoir la somme de 23 000 €.

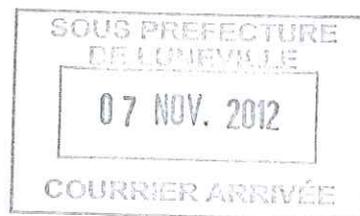
Madame le Maire souhaite un nouvel avis des membres du Conseil Municipal concernant cette nouvelle offre.

Après discussion, le Conseil Municipal, à la majorité (5 voix contre)

- valide la proposition de SFR
- autorise le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la cession.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Anne Marie FARRUDJA



Commune de Blainville sur l'Eau

Département Meurthe et Moselle
Arrondissement Lunéville
Canton Bayon

EXTRAIT DU PROCES - VERBAL
des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du 24 octobre 2012

Nombre
de conseillers en exercice 26
de présents 19
de votants 25

OBJET
FERMETURES ET
OUVERTURES DE
POSTES

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 05/11/2012 et que la convocation du Conseil avait été faite le 17/10/2012

Le Maire,
Anne Marie FARRUDJA



Etaient présents : Mesdames Anne-Marie FARRUDJA - Marie-Louise HUSSON - Francine ROYER - Nathalie AHRACH - Huguette GABRIEL - Véronique MARCHAL - Martine CLAUSSE - Evelyne OUDIN - Nadine GALLOIS.

Messieurs : Jacques BOURGUIGNON - Jean-Marc HENRY - Jean-Luc HOCHSTRASSER - Mickael ZANONE - Hervé CHAMEROY - Bertrand DANIEL - Patrick GONTIER - Michel MOREL - Alain COLLET - Olivier MARTET

Avait donné procuration : Madame Caroline COULANGE à Madame Marie Louise HUSSON – Monsieur Alain GUILLEMENOT à Monsieur Jacques BOURGUIGNON – Madame Gaëlle BARBIER à Madame Huguette GABRIEL – Madame Françoise SIMON à Madame Francine ROYER – Monsieur Christian PILLER à Madame Anne-Marie FARRUDJA - Monsieur Ghislain DEMONET à Monsieur Olivier MARTET

Absente excusée : - Madame Chantal GODFROY

Madame le Maire ouvre la séance et propose la candidature de Mickael ZANONE pour assurer le secrétariat. La proposition est validée par le conseil municipal.

Proposition Ouverture / Fermeture de postes :

Pôle Hygiène et Propreté

Dans le cadre d'une réorganisation du service des agents du service Hygiène et Propreté et des horaires de ceux-ci, les membres du Conseil Municipal sont amenés à fermer et ouvrir des postes.

	Fermeture	Ouverture
Agent d'entretien	20/35	/
Agent d'entretien	27/35	35/35
Agent d'entretien	23/35	35/35
Agent d'entretien	25.5/35	35/35
Agent d'entretien	26.5/35	35/35
Agent d'entretien	24/35	35/35



Pôle Enseignement musical

Les enseignants artistiques réalisent actuellement des heures complémentaires pour répondre aux besoins liés à l'augmentation du nombre des élèves. Madame le maire propose aux membres du Conseil municipal de régulariser les horaires comme suit:

Assistant d'enseignement artistique discipline Saxophone : 2h15/20 > 3h15/20

Assistant d'enseignement artistique discipline Piano : 7h/20 > 7h30/20

Assistant d'enseignement artistique discipline Batterie : 3h/20 > 3h15/20

Madame le Maire propose de délibérer sur cette proposition. Après discussion, le Conseil Municipal adopte à la majorité cette proposition (5 voix contre).

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Anne Marie FARRUDJA



Commune de Blainville sur l'Eau

EXTRAIT DU PROCES - VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département Meurthe et Moselle
Arrondissement Lunéville
Canton Bayon

du 24 octobre 2012

Nombre
de conseillers en exercice 26
de présents 19
de votants 25

OBJET
ENTREES ET SORTIES
DU SDAA AU 1^{ER}
JANVIER 2013

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 05/11/2012 et que la convocation du Conseil avait été faite le 17/10/2012

Le Maire,
Anne Marie FARRUDJA



Etaient présents : Mesdames Anne-Marie FARRUDJA - Marie-Louise HUSSON - Francine ROYER - Nathalie AHRACH - Huguette GABRIEL - Véronique MARCHAL - Martine CLAUSSE - Evelyne OUDIN - Nadine GALLOIS.

Messieurs : Jacques BOURGUIGNON - Jean-Marc HENRY - Jean-Luc HOCHSTRASSER - Mickael ZANONE - Hervé CHAMEROY - Bertrand DANIEL - Patrick GONTIER - Michel MOREL - Alain COLLET - Olivier MARTET

Avait donné procuration : Madame Caroline COULANGE à Madame Marie Louise HUSSON - Monsieur Alain GUILLEMENOT à Monsieur Jacques BOURGUIGNON - Madame Gaëlle BARBIER à Madame Huguette GABRIEL - Madame Françoise SIMON à Madame Francine ROYER - Monsieur Christian PILLER à Madame Anne-Marie FARRUDJA - Monsieur Ghislain DEMONET à Monsieur Olivier MARTET

Absente excusée : - Madame Chantal GODFROY

Madame le Maire ouvre la séance et propose la candidature de Mickael ZANONE pour assurer le secrétariat. La proposition est validée par le conseil municipal.

A la demande du S.D.A.A 54, les élus sont amenés à délibérer sur les demandes d'entrées ou de sorties du syndicat.

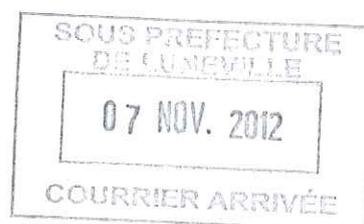
Madame le Maire propose au conseil municipal de suivre les avis sur les demandes d'entrées ou de sorties des collectivités ayant fait une demande au SDAA 54 :

- Les demandes d'entrée des communes du Syndicat Intercommunal de l'Environnement de Blainville-Damelevières (SIE) et du Syndicat Intercommunal d'Assainissement du CHALET (SIAC).
- Les demandes de sortie des communes de Blainville-sur-l'Eau, Damelevières, Mont-Sur-Meurthe, Rehainviller, (qui ont intégré le SIE), et Roville-Devant-Bayon (qui a intégré le SIAC) et les communes d'Arnaville et Bernecourt.

A l'unanimité, les demandes d'entrées et sorties du S.D.A.A 54 sont validées par le Conseil Municipal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Anne Marie FARRUDJA



Commune de Blainville sur l'Eau

Département Meurthe et Moselle
Arrondissement Lunéville
Canton Bayon

EXTRAIT DU PROCES - VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du 24 octobre 2012

Nombre
de conseillers en exercice 26
de présents 19
de votants 25

OBJET

ELECTION DU 5^{ème} et
6^{ème} ADJOINT

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 05/11/2012 et que la convocation du Conseil avait été faite le 17/10/2012

Le Maire,
Anne Marie FARRUDJ A



Etaient présents : Mesdames Anne-Marie FARRUDJA - Marie-Louise HUSSON - Francine ROYER - Nathalie AHRACH - Huguette GABRIEL - Véronique MARCHAL - Martine CLAUSSE - Evelyne OUDIN - Nadine GALLOIS.

Messieurs : Jacques BOURGUIGNON - Jean-Marc HENRY - Jean-Luc HOCHSTRASSER - Mickael ZANONE - Hervé CHAMEROY - Bertrand DANIEL - Patrick GONTIER - Michel MOREL - Alain COLLET - Olivier MARTET

Avaient donné procuration : Madame Caroline COULANGE à Madame Marie Louise HUSSON - Monsieur Alain GUILLEMENOT à Monsieur Jacques BOURGUIGNON - Madame Gaëlle BARBIER à Madame Huguette GABRIEL - Madame Françoise SIMON à Madame Francine ROYER - Monsieur Christian PILLER à Madame Anne-Marie FARRUDJA - Monsieur Ghislain DEMONET à Monsieur Olivier MARTET

Absente excusée : - Madame Chantal GODFROY

Madame le Maire ouvre la séance et propose la candidature de Mickael ZANONE pour assurer le secrétariat. La proposition est validée par le conseil municipal.

Suite à la démission de 2 adjoints au Maire, il convient de procéder à de nouvelles élections. Madame le Maire est invitée à élire deux adjoints pour assurer les postes des deux démissionnaires, Messieurs Daniel FREY et Alain GUILLEMENOT, au conseil municipal.

Il est donc proposé de procéder immédiatement à l'élection de deux nouveaux adjoints au maire à bulletin secret et à la majorité absolue des suffrages exprimés aux deux premiers tours, à la majorité relative au troisième tour.

Le groupe d'élus majoritaires propose les candidatures de Messieurs Christian PILLER et Bertrand DANIEL volontaires aux postes d'Adjoints vacants.

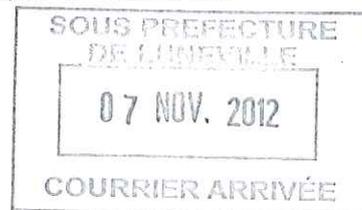
Messieurs Patrick GONTIER et Alain COLLET sont nommés assesseurs et Monsieur Mickael ZANONE, secrétaire. Madame le Maire est Présidente de séance.

Madame le Maire propose de placer les nouveaux adjoints dans l'ordre chronologique du tableau, et respectivement à la place de la 5^{ème} et 6^{ème} place et propose des bulletins de vote aux deux noms des candidats..

Chaque conseiller dépose dans l'urne, après appel de son nom, son bulletin de vote

Les résultats du premier tour sont les suivants:

- Présents : 19
- Pouvoirs : 6
- Votants : 25
- Bulletins blancs : 9
- Nombre de suffrages exprimés : 16
- Majorité absolue : 9



Après dépouillement, à l'unanimité des suffrages exprimés, Messieurs PILLER et DANIEL sont élus respectivement au poste de 5^{ème} et 6^{ème} adjoint au maire.

Madame le Maire rappelle l'ordre du tableau des adjoints :

- Madame Marie-Louise HUSSON – Première adjointe.
- Monsieur Jacques BOURGUIGNON – Deuxième adjoint.
- Monsieur Patrick GONTIER – Troisième adjoint.
- Monsieur Jean-Luc HOCHSTRASSER – Quatrième adjoint.
- Monsieur Christian PILLER – Cinquième adjoint.
- Monsieur Bertrand DANIEL – Sixième adjoint.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Anne Marie FARRUDJA



Commune de Blainville sur l'Eau

Département Meurthe et Moselle
Arrondissement Lunéville
Canton Bayon

EXTRAIT DU PROCES - VERBAL
des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du 24 octobre 2012

Nombre
de conseillers en exercice 26
de présents 19
de votants 25

OBJET
CONVENTION DE
PASSAGE CONCERNANT
LE P. D. I. P. R.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 05/11/2012 et que la convocation du Conseil avait été faite le 17/10/2012

Le Maire,
Anne Marie FARRUDJA



Etaient présents : Mesdames Anne-Marie FARRUDJA - Marie-Louise HUSSON - Francine ROYER - Nathalie AHRACH - Huguette GABRIEL - Véronique MARCHAL - Martine CLAUSSE - Evelyne OUDIN - Nadine GALLOIS.
Messieurs : Jacques BOURGUIGNON - Jean-Marc HENRY - Jean-Luc HOCHSTRASSER - Mickael ZANONE - Hervé CHAMEROY - Bertrand DANIEL - Patrick GONTIER - Michel MOREL - Alain COLLET - Olivier MARTET

Avait donné procuration : Madame Caroline COULANGE à Madame Marie Louise HUSSON - Monsieur Alain GUILLEMENOT à Monsieur Jacques BOURGUIGNON - Madame Gaëlle BARBIER à Madame Huguette GABRIEL - Madame Françoise SIMON à Madame Francine ROYER - Monsieur Christian PILLER à Madame Anne-Marie FARRUDJA - Monsieur Ghislain DEMONET à Monsieur Olivier MARTET

Absente excusée : - Madame Chantal GODFROY

Madame le Maire ouvre la séance et propose la candidature de Mickael ZANONE pour assurer le secrétariat. La proposition est validée par le conseil municipal.

Dans le cadre de la révision du Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR), les élus sont amenés à délibérer et à donner un avis sur :

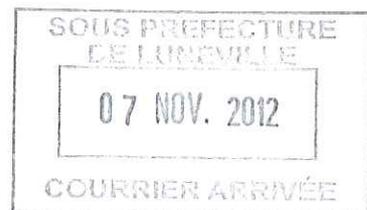
- l'ensemble du tracé du P.D.I.P.R de Meurthe-et-Moselle
- les chemins ruraux du domaine public ou privé de la commune
- à autoriser par convention, le passage des services du Conseil Général sur les chemins ruraux de la commune

Après débat, à l'unanimité, le conseil municipal apporte :

- un avis favorable sur l'ensemble du tracé du P.D.I.P.R de Meurthe-et-Moselle
 - un avis conforme favorable concernant les chemins ruraux
- et autorise madame le Maire à signer la convention avec le Conseil Général.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Anne Marie FARRUDJA



PJ : convention avec le Conseil Général de Meurthe et Moselle

